



Réunion de suivi des mesures Covid avec Amélie de Montchalin 28 janvier 2021

Amélie de Montchalin a réuni en visio conférence les organisations syndicales le 28 janvier afin d'évoquer la situation sanitaire.

Lors de ce point qui se déroule désormais tous les 15 jours, la ministre a demandé aux organisations syndicales un retour sur les mesures prises depuis mars dernier (confinement, déconfinement, couvre-feu...) et les éléments qui peuvent en être tirés, alors que le gouvernement réfléchit aux prochaines mesures qui devraient être rapidement annoncées.

Solidaires a indiqué qu'il est indispensable de ne pas mettre en danger la santé physique des agent-es tout en prenant en compte les effets psychologiques de la situation et des mois qui viennent de s'écouler, particulièrement difficiles. C'est bien un équilibre qu'il faut trouver au regard des éléments qui sont aujourd'hui connus.

Solidaires a par ailleurs indiqué qu'il est indispensable et urgent de tirer des enseignements des derniers mois notamment en ce qui concerne les moyens alloués aux services publics tant en termes humains que matériels. Cela est indispensable pour les personnels mais également et surtout pour la population, largement fragilisée par la crise.

Dans le secteur hospitalier bien entendu, en première ligne depuis le début de la pandémie, il n'a pas été pris de décision à la hauteur des enjeux. Alors que la pandémie s'est installée, on ne constate aucune inflexion réelle dans les moyens donnés aux hôpitaux : ni personnel supplémentaire, ni ouvertures de lits prévues suffisantes, ni reconnaissance financière des personnels (le Ségur de la Santé étant loin du compte).

De véritables mesures sont indispensables et permettraient une meilleure prise en charge de la population et n'obligeraient pas les personnels à travailler en tension permanente.

Bien entendu, il est également indispensable d'agir en urgence dans le secteur de l'Éducation nationale. Depuis le début de la pandémie, la gestion y a été désastreuse. De nombreuses mesures n'ont toujours pas été prises.

Des mesures notamment en terme de personnels sont indispensables tant en ce qui concerne le personnel enseignant afin de permettre un dédoublement des classes que les personnels des collectivités afin d'assurer enfin de véritables procédures de nettoyage dans les établissements.

Au-delà de ces deux secteurs, c'est dans leur ensemble que les services publics ont besoin d'être renforcés. Il en va du soutien indispensable à la population dans un contexte de montée de la pauvreté et des inégalités.

Prise en compte du volet psycho social :

La ministre a indiqué avoir eu des retours de plusieurs ministères. Sans exhaustivité, il semble que ce sont majoritairement des femmes qui ont fait appel aux cellules de soutien notamment des femmes âgées entre 30 et 50 ans.

Compte-tenu des contraintes qui pèsent sur elles, puisque les femmes assument majoritairement les tâches domestiques et le cumul télétravail / garde d'enfants, ces retours s'expliquent.

Solidaires a donc rappelé une nouvelle fois, ce qu'elle porte depuis le premier confinement, à savoir que tous les parents devant garder leurs enfants à la maison (classes fermées etc...) doivent être placés en ASA et non en télétravail afin de ne pas cumuler et s'épuiser. Cette revendication est d'autant plus importante compte-tenu des conditions sanitaires qui se dégradent.

Personnels vulnérables :

Solidaires a demandé à ce que toutes les protections soient prises en ce qui concerne les personnels vulnérables et les personnels vivant avec des proches vulnérables compte-tenu des nouveaux variants du virus circulant et des risques qu'ils font peser sur la santé. Au-delà du placement en ASA, il faut que des masques FFP2 puissent être mis à leur disposition.

De la même manière que pour les masques, la ministre a indiqué qu'un point est régulièrement fait avec le Haut Conseil à la Santé Publique et que les ajustements seront faits le cas échéant en fonction de ses recommandations.

Matériel de protection :

Une nouvelle fois, il a fallu pointer les lacunes certaines en terme de nettoyage notamment dans les établissements scolaires, les manques en terme de gel hydro alcooliques... **Solidaires** a rappelé la nécessité de fournir des masques de qualité et de renouveler les stocks de masques «tissus» fournis aux agent-es. En effet, ceux-ci sont prévus pour un nombre de lavages maximum et il importe donc d'anticiper leur remplacement.

Amélie de Montchalin a indiqué là aussi suivre les préconisations du Haut Conseil à la Santé Publique en matière de masques.

Elle a par ailleurs indiqué qu'elle verra s'il faut être attentifs notamment sur les personnels et en parlera aux élus locaux.

Remplacement des personnels :

La ministre a indiqué vouloir faire un point interministériel afin de déterminer ce qu'il est possible de faire pour assurer les remplacements de personnels dans les différents secteurs notamment en lien avec les jeunes en recherche d'emploi actuellement. (dixit)

Pour **Solidaires** ces remplacements sont plus qu'urgents dans l'ensemble de la fonction publique et spécialement dans la santé et l'Éducation mais relèvent de vraies orientations et décisions et pas de mesures ponctuelles destinées à cacher les difficultés ou à y répondre ponctuellement.